



EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
SEANCE DU 11 AVRIL 2008

PRESENTS : M. Jean GRENET, Président ; MM. BOROTRA, ESPILONDO, LABAYLE, Michel VEUNAC, MONDORGE, MILLET-BARBÉ, GRENADE, Vice-Présidents ; MM. ETCHEGARAY, VOISIN, Conseillers Membres du Bureau ; Mme BISAUTA, M. GOUFFRANT, Mme GENTILI, MM. POMMIEZ, LOZANO, Délégués Titulaires de la Ville de Bayonne ; MM. DAUBAGNA, ROUX, PAUL-DEJEAN, Mme JARRAUD-VERGNOLLE, M. Jacques VEUNAC, Délégués Titulaires de la Ville d'Anglet ; MM. Jakes ABEBERRY, LAFITE, Délégués Titulaires de la Ville de Biarritz ; Mme DURRUTY, M. CAUSSE, Mme CASTEL, M. LACASSAGNE, Délégués Suppléants de la Ville de Bayonne ; M. CAZAUX, Mme GETTEN PORCHÉ, M. LIÉNARD, Délégués Suppléants de la Ville d'Anglet ; MM. POUYEYS, DOMÈGE, Mmes PRADIER, LANNEVERE, Délégués Suppléants de la Ville de Biarritz.

ABSENTS OU EXCUSES : M. BRISSON, Mme CONTRAIRES, Délégués Titulaires de la Ville de Biarritz ; M. CÉLAN, Délégué Suppléant de la Ville d'Anglet.

PROCURATIONS : M. BRISSON à M. DOMÈGE ; Mme CONTRAIRES à Mme LANNEVERE.

SECRETAIRE DE SEANCE : M. GOUFFRANT.

O/J N° 5 - ADMINISTRATION GENERALE.

DELEGATION D'ATTRIBUTIONS AU BUREAU EN APPLICATION DES DISPOSITIONS DE L'ARTICLE L 5211-10 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES.

Monsieur Jean GRENET présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

En application de l'article L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, je vous demande de donner délégation au Bureau pour exercer les attributions dans les domaines suivants :

URBANISME ET AMENAGEMENT

- approbation des échanges de terrains avec ou sans soulte
- approbation des conventions de servitudes (implantation, exploitation, entretien d'ouvrages) sur des terrains appartenant à des tiers ou à la Communauté d'Agglomération
- approbation de la rétrocession aux communes de biens immobiliers préemptés pour leur compte

...

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an que dessus, et le présent extrait certifié conforme au registre.

Le Président,

Certifié exécutoire.

Transmis à la Sous-Préfecture

de Bayonne le 14 AVR 2008

Affiché le 14 AVR 2008



Jean GRENET

- autorisation de dépôt par des tiers de demande de permis de construire ou de démolir sur des propriétés appartenant à la Communauté d'Agglomération et autorisation d'exécuter les travaux
- autorisation de prise de possession anticipée par des tiers de biens bâtis ou non bâtis appartenant à la Communauté d'Agglomération

TRAVAUX ET MARCHES

- approbation des taux horaires de main d'œuvre applicables aux travaux pour le compte de tiers
- en cas d'urgence :
 - * décision concernant l'engagement des procédures de passation des marchés formalisés de travaux, fournitures et services et accords-cadres
 - * approbation des avenants dont le montant est inférieur à 5 % de la masse initiale du marché formalisé et après avis de la Commission d'Appel d'Offres si ce montant est supérieur à 5 % de la masse initiale du marché formalisé

ADMINISTRATION GENERALE

- approbation des conventions de stages et fixation de la gratification du stagiaire
- conventions d'occupation du domaine public de la Région concédé à la Communauté d'Agglomération, avenants aux conventions existantes et résiliations
- conventions d'occupation de biens immobiliers bâtis ou non bâtis à titre onéreux ou gratuit appartenant à la Communauté d'Agglomération, avenants aux conventions existantes et résiliations
- conventions d'occupation à titre onéreux ou gratuit de biens immobiliers bâtis ou non bâtis nécessaires au fonctionnement des services de la Communauté d'Agglomération, avenants aux conventions existantes et résiliations
- baux de location d'immeubles nécessaires à l'installation ou au fonctionnement des services ou organismes relevant de la politique contractuelle de la Communauté d'Agglomération, avenants aux baux existants, renouvellement des baux existants et résiliations

PERSONNEL

- application des arrêtés ministériels relatifs à la révision du taux des vacances horaires destiné à la révision des allocations forfaitaires annuelles des sapeurs-pompiers volontaires retraités
- désignation des agents de la Communauté d'Agglomération dans certains organismes extérieurs

FINANCES

- individualisation et attribution des subventions de fonctionnement dans l'enveloppe prévue à cet effet par le Conseil
- autorisation, en cas d'urgence, de dépôt des demandes de subventions auprès des partenaires susceptibles de financer les projets communautaires
- autorisation de signer les avenants aux conventions attributives de subvention en faveur de la Communauté
- autorisation, en cas d'urgence, de signer les conventions financières en faveur des associations ainsi que leurs avenants

- autorisations totales ou partielles de remise gracieuse concernant :
 - * les droits d'inscription à l'Ecole d'Art
 - * les redevances du Port de Plaisance
 - * les participations pour raccordement à l'égout
 - * la redevance spéciale pour l'élimination des déchets assimilables aux ordures ménagères pour les établissements en difficultés financières
- demande d'abattement de redevance d'assainissement en cas de fuite d'eau potable
- gratuité du séjour des bateaux et de certaines prestations assurées par le port de plaisance (douches, sanitaires...) lors de diverses manifestations sportives organisées sous l'égide d'associations locales ou régionales (régates, critériums, championnats ...)

FONCTIONNEMENT DES SERVICES

- contrats ou conventions de partenariat conclus à titre gratuit avec divers organismes pour la protection de l'environnement, la politique de la Ville et la politique de l'habitat, avenants aux contrats gratuits existants et résiliations
- contrats de prestations de services avec les associations et organismes à caractère social ou humanitaire conclus à titre gratuit, avenants aux contrats gratuits existants et résiliations
- approbation des conventions pour l'installation de conteneurs enterrés destinés au stockage et à la collecte des déchets dans les groupes immobiliers
- participation financière de la Communauté d'Agglomération pour la réalisation des travaux d'assainissement en domaine privé
- participation financière de la Communauté d'Agglomération à la réalisation d'équipements d'eaux pluviales en domaine privé
- approbation des conventions spéciales de déversement des eaux usées dans les installations publiques, avenants aux conventions existantes et résiliations.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ